

PROCÈS-VERBAL de la séance du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 17 mai 2004 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore laurentienne.

Présences

Représentantes ,
Représentants ,

François Ouellet	Adrien-Gamache
Danielle Desrochers	André-Laurendeau
Nicole Cabana	Armand-Racicot
Mario Lévesque	Charles-Bruneau
André Bertrand	Charles-Lemoyne
Gilles Larouche	D'Iberville
Gérald Turgeon	De La Mosaïque
Imed Jebel	De Maricourt
Sophie Brousseau	De Normandie
Claude Germain	Des Milles-Fleurs
Robert Marcil	Des-Quatre-Saisons
Serge Corriveau	Des Quatre-Vents
Sylvie Paré	Félix-Leclerc
Linda Bossé	Gentilly
Alain Chaput	Georges-É.-Cartier
Louise Gervais	Georges-P. Vanier
Claude Carrière	Gérard-Filion
Valérie Brazier	Guillaume-Vignal
Carole Bélanger	Hubert-Perron
Paul Richard	Inter. St-Edmond /Comité ÉHDAA
Laurence Barthélémy	Jean-De Lalande
Marie-Claude Paquette	Laurent-Benoît
Marie-Èlène L'Espérance	Marie-Victorin (Brossard)/Antoine-Brossard
Patrick Schnubb	Marie-Victorin (Longueuil)
André Turgeon	Mgr-A.-M.-Parent
Sylvain Lévesque	Monseigneur-Forget
Nathalie Boisclair	Paul Chagnon
Francine Carrière	Paul-De Maricourt
Nathalie St-Hilaire	Plein-Soleil
France Perrier	Préville
Bertrand De Feydeau	Rabeau
Louise St-Cyr	Saint-Jean-Baptiste
Katie Richard	Saint-Laurent
Brigitte Blanchette	Sainte-Claire (Brossard)
Michel Parent	Samuel-De-Champlain (Longueuil)
Johanne Côté	Secondaire participative L'Agora
Sophie Pagé	Tournesol

Substituts :

Michel Meilleur	Plein-Soleil
-----------------	--------------

Participant :

Monsieur Marcel Teasdale	Directeur général adjoint
Monsieur Denis Sylvestre	Directeur ressources financières
Monsieur Serge Lefebvre	Directeur général
Monsieur Louis Gendron	Directeur des services éducatifs

Sylvie Picard, secrétaire administrative de la rencontre

CP-499-05-17
Adoption de
l'ordre du jour

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur André Turgeon préside la rencontre. Le quorum étant constaté, il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 20 h 15 précises.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Turgeon demande les modifications suivantes :

Ajouts 3.1 : Parole à la Direction générale
7. Mot du trésorier

Il est proposé par monsieur Sylvain Lévesque de l'école Mgr-Forget, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mot du président
- 3.1 Parole à la Direction générale

AFFAIRES EN COURS

4. Cadre régissant la préparation du budget
 - 4.1 Questions d'éclaircissement
 - 4.2 Dépôt d'amendement
 - 4.3 Vote
5. Proposition de modifications au régime pédagogique

INFORMATION

6. Plan de développement de la planification stratégique

AFFAIRES INTERNES

7. Mot du trésorier
8. Parole aux parents commissaires
9. Levée de l'assemblée

3. Mot du président

Monsieur André Turgeon souligne que l'exécutif du comité de parents a rencontré, jeudi le 13 mai dernier, messieurs Lefebvre et Denis Sylvestre sur le cadre budgétaire et sur des questions entourant le transport.

3.1. Parole à la Direction générale

Monsieur Marcel Teasdale nous fait part des points suivants :

- La rencontre tenue la semaine dernière sur le cadre budgétaire découle d'une promesse faite en février dernier.
- En suivi : la récupération de la TPS pour les cahiers d'exercices ne fait pas partie du cadre existant ni dans le document actuellement en consultation.

Monsieur André Turgeon rappelle que pour assurer une permanence du comité de parents, il a été demandé d'avoir, au siège social, un bureau réservé à l'usage exclusif du comité de parents avec téléphone, boîte vocale, fax,

4. Cadre régissant la préparation du budget

Suite à la question posée, une vérification sera faite pour savoir si la ristourne de taxes sur les licences informatiques défrayées par les parents, est retournée à l'école puis remise aux parents.

Amendements

❖ RÉSOLUTION

Considérant que la population scolaire (E.T.P.) de la commission scolaire Marie-Victorin a déchu depuis l'établissement des allocations pour les comités consultatifs;

Considérant que le nombre de représentants au comité de parents reste le même;

Considérant que le comité de parents doit rendre des services à ses membres;

Considérant que la prévision budgétaire du comité de parents 2003-2004 prévoit un déficit de l'ordre de 7 098,00\$ et que le comité de parents entrevoit un déficit semblable pour 2004-2005;

Considérant que le surplus accumulé du comité de parents n'est pas éternel et que le comité de parents doit se garder une marge de manœuvre;

Considérant que si rien n'est fait pour augmenter le budget du comité de parents, celui-ci devra couper dans les services offerts à ses membres;

Considérant que faute de budget adéquat le comité de parents ne peut fournir tout le support et l'aide aux parents de l'ensemble du territoire de la commission scolaire Marie-Victorin;

Il est proposé par madame Nathalie St-Hilaire

Que la Commission scolaire Marie-Victorin octroie au comité de parents la somme de 0,75\$ par élève inscrit à temps plein pour jouer un rôle efficace auprès des parents

Adopté à la majorité

❖ RÉSOLUTION

Considérant que les parents ont besoin de formation pour s'acquitter adéquatement de la tâche qui leur incombe soit comme parents membres du conseil d'établissement ou comme représentants au comité de parents.

Considérant que la prévision budgétaire du comité de parents 2003-2004 prévoit un déficit de l'ordre de 7 098,00\$ et que le comité de parents entrevoit un déficit semblable pour 2004-2005.

Il est proposé par monsieur Claude Carrière

Que la commission scolaire Marie-Victorin octroie au comité de parents un budget de formation de 5 000 \$ (non transférable) pour favoriser la formation et les compétences parentales. Ce budget sera employé uniquement pour le congrès de la Fédération des comités de parents du Québec et le colloque de l'Association des comités de parents de la Montérégie. Cette somme servira autant à défrayer le coût de l'inscription et en totalité ou en partie les frais de déplacements des participants.

Adopté à la majorité

CP-500-05-17
Cadre
budgétaire

CP-501-05-17

❖ **RÉSOLUTION**

Il est proposé par monsieur Robert Marcil

Que la Commission scolaire Marie-Victorin modifie le texte (annexe J, page 37) pour y ajouter : les équipements de climatisation centrale installés

CP-502-05-17

Adopté à l'unanimité

❖ **RÉSOLUTION**

Il est proposé par madame Marie-Elène L'Espérance que sur toutes sommes défrayées par les parents à l'école (cahiers d'exercices et autres fournitures; sorties éducatives; activités parascolaires, ...), les ristournes de taxes applicables (TPS/TVQ) soient retournées aux écoles.

CP-503-05-17

Adopté à l'unanimité

❖ **RÉSOLUTION**

Il est proposé par monsieur Paul Richard

Que le comité de parents de la CSMV appuie le comité EHDAA dans sa demande d'augmentation de son budget; qu'il passe de 930\$ à 2 500\$

CP-504-05-17

Adopté à l'unanimité

❖ **RÉSOLUTION**

Considérant que La déclaration commune de la Coalition pour réussir l'école réclame entre autres des règles de répartition budgétaire basées sur les besoins réels du milieu et une enveloppe dédiée permettant d'offrir les services appropriés et suffisants.

Il est proposé par monsieur Paul Richard

Que le comité de parents de la CSMV invite la CSMV à tenir compte de la Déclaration commune de la Coalition pour réussir l'école dans le cadre régissant la préparation du budget 2004-2005

CP-505-05-17

Adopté à l'unanimité

❖ **RÉSOLUTION**

Il est proposé par monsieur Paul Richard

Que le comité de parents de la CSMV appuie et soutienne auprès de la commission scolaire le comité EHDAA dans sa demande d'être consulté sur les prévisions budgétaires 2004-2005 pour les services EHDAA

CP-506-05-17

Adopté à l'unanimité

Monsieur Sylvestre, pour sa part, présente deux amendements qui seront présentés au conseil des commissaires.

❖ **RÉSOLUTION**

Il est proposé par monsieur Paul Richard

D'adopter le cadre budgétaire tel que modifié

CP-507-05-17

Adopté à la majorité

5. Propositions de modifications au régime pédagogique

Monsieur Louis Gendron souligne qu'un canevas de travail sur la reddition de compte concernant le plan de réussite et son bilan sera produit en août ou septembre prochain.

En ce qui concerne la consultation sur les modifications au régime pédagogique, une synthèse des priorités retenues sera faite. La CSMV doit remettre son avis le 21 mai prochain.

Monsieur André Turgeon demande à recevoir une copie du document qui sera envoyé.

6. Plan de développement de la planification stratégique

Étant donné l'heure tardive, il est convenu de reporter ce point à une autre rencontre.

Monsieur Serge Lefebvre mentionne que le document déposé ce soir fait état des objectifs de résultats mesurables à atteindre pour faire le bilan.

7. Mot du trésorier

Deux documents sont remis : « Rapport budgétaire du comité de parents 2003-2004 » et « Prévision budgétaire du comité de parents 2004-2005 »

Monsieur André Turgeon mentionne que le fascicule de la FCPQ sur l'assemblée générale annuelle sera envoyé au président des CE le mois prochain.

8. Parole aux parents commissaires

Ce point a déjà été discuté

9. Levée de l'assemblée

CP-508-05-17
Levée de
l'assemblée

Madame Johanne Côté propose la levée de l'assemblée. Il est exactement 22 h 30.

André Turgeon
Président

Sylvie Picard
Secrétaire administrative